



Côté Gîtes

Novembre 2022

Chères propriétaires, chers propriétaires,

Dans l'objet social de la Fédération Nationale, deux missions spécifiques lui sont dévolues : Elle assume la représentation du Mouvement « Gîtes de France® » auprès des services publics de l'État et de toutes les collectivités territoriales ainsi qu'auprès des organismes touristiques, économiques et agricoles aux plans international, national, et aussi aux plans régional et départemental.

Elle a également pour objet l'étude et la défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux des personnes physiques et morales membres du Mouvement « Gîtes de France® ».

Nous travaillons quotidiennement à défendre vos intérêts, notamment :

- Négociations en cours avec la SACEM,
- Restrictions de locations saisonnières dans les zones touristiques,
- Veille sur le Projet de loi de finances rectificative 2022,
- Veille sur le Projet de loi de finances 2023,
- Rencontres avec l'Association des Maires de France, avec l'Association des Départements de France, etc...
- Participation au Comité de filière tourisme au Ministère,

Il est important de rappeler en permanence que le tourisme rural dont l'hébergement touristique proposé par notre marque assurent plusieurs missions d'intérêt public. D'une part, il contribue à l'essor de l'économie locale directement et indirectement, d'autre part il permet de sauvegarder un patrimoine bâti diversifié. Gîtes de France® joue depuis sa création en 1955 un rôle majeur, notamment en milieu rural, et son organisation unique est un modèle pour une économie collaborative, participative et sociale.

Face à la concurrence agressive des plateformes nous devons plus que jamais nous appuyer sur les valeurs portées par notre Marque.

Soyez assurés de notre engagement permanent à vos côtés, au quotidien et sur tous les sujets impactant notre Marque.

Je vous souhaite une bonne fin de saison.

Sylvie PELLEGRIN
Présidente de la Fédération Nationale de Gîtes de France®



Côté Gîtes

L'e-newsletter des propriétaires Gîtes de France® - Novembre 2022



Côté Gîtes change de look et s'enrichit de deux nouvelles rubriques :

A LA DECOUVERTE DE NOS TERRITOIRES



Pour découvrir des sites remarquables français, pour cette première : le Facteur Cheval dans la Drôme.

L E COIN DES EXPERTS



Pour partager des informations sur des sujets variés allant du juridique à la déco !
Pour cette première, une fiche sur les écogestes à partager avec vos clients et 10 trucs et astuces pour une déco de Noël lumineuse.



Les gagnants du concours "Cochon qui rit"



Partenariat avec la marque Dujardin à l'occasion des 90 ans du jeu "Le Cochon qui rit"

150 jeux ont été gagnés par les collaborateurs, les clients et les propriétaires du réseau Gîtes de France® suite au concours réalisé à l'occasion des 90 ans du jeu « Le Cochon qui rit ».

Un lot supplémentaire (5 autres jeux de la marque Dujardin) sera également offert à 5 d'entre vous qui auront réalisé la plus belle photo du jeu dans leur hébergement.



A CTUS DU RESEAU



Bilan de la journée des Présidents et Directeurs du 12 octobre dernier

Le 12 octobre, ce sont cent soixante présidents et directeurs du Réseau qui ont participé à une journée d'information et d'échange au siège de la Fédération Nationale, 8 rue d'Athènes, à Paris.

Les points suivants ont été abordés :

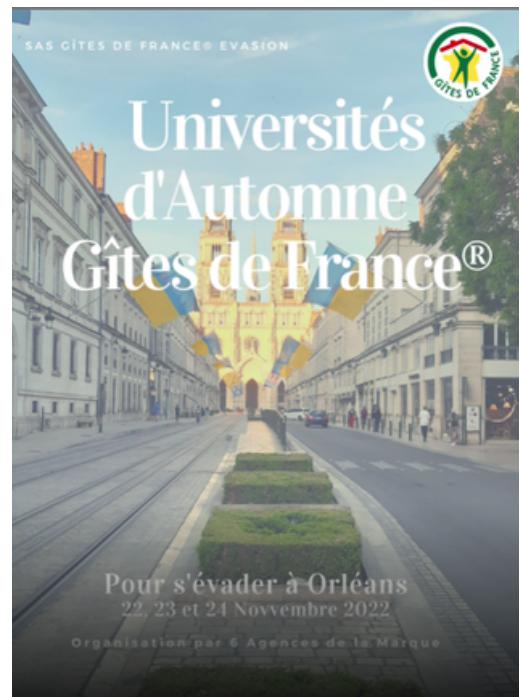
- échanges et négociations en cours avec la SACEM,
- évolution du site de la Marque,
- compte client,
- réflexions sur l'outil informatique,



Annonce des Universités d'Automne

Du 22 au 24 novembre, près de 200 collaborateurs parmi les 550 du Réseau vont se réunir à Orléans pour travailler sur de nombreuses thématiques avec pour objectifs principaux l'harmonisation des pratiques et la mise en place de procédures de travail communes.

Des temps de partage d'expériences locales sont également prévus afin de permettre l'émergence de nouvelles idées et de nouveaux projets. L'expertise des collaborateurs mise au service de la Marque et du Réseau est une grande force pour notre Mouvement.



A CTUS DU RESEAU



Bilan Gîtes de France® Initiatives



En 2022, Gîtes de France® Initiatives a concentré son action sur des missions humanitaires et sociales :

Le soutien au peuple Ukrainien avec le lancement d'une cagnotte au profit du Secours populaire français et à son action sur le terrain. Grâce à l'ensemble de vos dons **55 000€** ont pu être reversés.



L'aide au départ en vacances des familles défavorisées, en soutenant le fonds de dotation "Je pars, tu pars, il part". **8 200€** ont pu leur être transmis pour faciliter la vie de ces familles.

Nous vous remercions, toutes et tous, pour votre générosité !

L'aventure continue, et en 2023, nous relançons un appel à projets, dans sa forme initiale, afin d'accompagner des projets liés à la sauvegarde du patrimoine ou ayant une vocation sociale. Nous avons donc besoin de vous !

En faisant un don à Gîtes de France® Initiatives, vous pourrez directement obtenir un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt (tous les dons donnent droit à une défiscalisation des sommes versées au fonds, à hauteur de 60% pour les entreprises et de 66% pour les particuliers).

Voici le lien de la cagnotte permanente pour faire un don à Gîtes de France® Initiatives : <https://bit.ly/3gCa437>



Concours photos de fêtes de fin d'année Gîtes de France®

Nous lançons un grand concours photo auprès de l'ensemble des propriétaires du réseau Gîtes de France®.

Les fêtes de fin d'année approchent, et vous réfléchissez déjà à parer votre hébergement de ses plus beaux atours ? Alors, à vos plus belles tables, décoration de cheminée, décoration d'extérieur, sapins... Ou tout en même temps, à vous de choisir !

Vous avez jusqu'au **15 décembre 2022**, pour envoyer vos photos à l'adresse suivante : concoursphotos@gitesdefrancefede.com

Le jury sera composé de 5 collaborateurs du réseau Gîtes de France®.

A gagner : 3 abonnements d'un an à Maisons&Travaux



Nous publierons la plus belle photo dans le prochain Côté Gîtes, sur nos réseaux sociaux et sur le blog !



SERVICES AUX PROPRIÉTAIRES



Retour d'expérience sur le livret d'accueil numérique et témoignage d'un propriétaire

Le livret d'accueil a été pensé comme un outil simple et rapide à prendre en main. Grâce à une interface complète et intuitive, le propriétaire crée et gère son livret en toute autonomie. Il permet de gagner du temps en partageant facilement des informations pratiques sur son hébergement, mais aussi de valoriser la richesse des patrimoines régionaux et de partager ses coups de cœur !

Déployé dans plus de 63 agences départementales Gîtes de France®, le livret d'accueil numérique est disponible en 8 langues grâce à une traduction automatique, permettant ainsi aux propriétaires de dépasser la barrière de la langue !

Afin d'évoquer l'utilisation de ce nouveau service pour les propriétaires, nous avons recueilli le témoignage de Myriam, propriétaire Gîtes de France® et utilisatrice du Livret d'Accueil numérique.



Bonjour Myriam, pourriez-vous vous présenter ?

"Je m'appelle Myriam REMY, je suis agréée Gîtes de France® depuis une vingtaine d'années à Laroque-des-Albères, (département des Pyrénées-Orientales). J'ai d'abord été propriétaire de deux chambres d'hôtes puis, à partir de 2013, j'ai transformé ma structure en Gîte 4 épis d'une capacité de 2 personnes.

Quelles sont les raisons qui vous ont donné envie de proposer le livret d'accueil à vos clients ?

J'ai souhaité utiliser le livret d'accueil pour les raisons suivantes :

- Informer les clients en amont sur le fonctionnement et les spécificités de mon hébergement et de son environnement,
- Eviter les informations répétitives et ennuyeuses sur les modalités de fonctionnement du gîte et ainsi, proposer un accueil plus personnalisé à l'arrivée des hôtes,
- Anticiper les questions des clients sur l'organisation générale de l'hébergement et sur son environnement immédiat (restaurants, jours de marché, manifestations, commerces...),
- Utiliser un outil numérique dans l'air du temps, souple, modifiable et personnalisable.

SERVICES AUX PROPRIÉTAIRES



Comment avez-vous pris en main l'outil ? Est-il facile d'utilisation ?

Le livret est plutôt facile à utiliser mais il est préférable, en particulier au début, de disposer de temps pour compléter les rubriques.

Comment utilisez-vous le livret d'accueil avec vos clients ?

J'utilise le livret de 2 manières :

1. Le QR code du livret est mis à avant dans le gîte et j'invite systématiquement mes hôtes à le scanner pour prendre connaissance des informations actualisées,
2. Dans la quinzaine qui précède le séjour, j'envoie le lien URL à mes futurs clients pour qu'ils prennent le temps de consulter tranquillement les informations du livret. Je préfère cette utilisation car je pense qu'elle permet aux hôtes de préparer sereinement leur séjour et d'intégrer les informations incontournables en amont. **L'accueil direct est alors simplifié, allégé et je peux concentrer ma présentation sur des aspects plus personnalisés.**

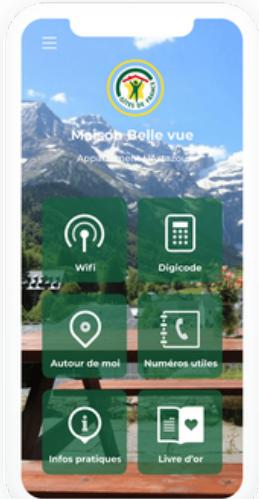
Quels sont les retours de vos clients ? Comment le livret d'accueil est-il perçu ?

Depuis le lancement du livret, j'ai des retours très positifs. Je constate que les hôtes, dès leur arrivée, paraissent plus familiers du gîte et que certaines questions sont vite évacuées. J'ai aussi le sentiment que le livret rassure car c'est un outil moderne qui fait le lien entre les propriétaires et les hôtes..

Pourriez-vous partager quelques petits trucs et astuces pour les propriétaires qui choisissent d'utiliser le livret d'accueil ?



Je conseille aux propriétaires de réfléchir à la façon dont ils souhaitent utiliser le livret. Il y a beaucoup de rubriques, beaucoup de possibilités mais je pense qu'il n'est pas toujours nécessaire de chercher à remplir la totalité des items proposés. Je considère plutôt le livret comme un outil au service de nos hébergements et de nos spécificités : les clients seront toujours plus réceptifs si le livret propose des informations de proximité très personnalisées, des bons plans, des petits secrets de propriétaires... bref, tout ce qui fait la force de la marque Gîtes de France® !



Merci Myriam pour ce partage d'expérience.

C'est simple, facile à utiliser et cela valorise notre marque Gîtes de France®.

Pour en savoir plus, contactez votre agence départementale.

A LA RENCONTRE DES CLIENTS



Gîtes de France® partenaire de la première édition du salon Horizontia



Du 13 au 15 septembre s'est tenu le salon Horizontia à Lyon. Cette première édition se voulait être l'événement touristique du tourisme durable, Gîtes de France® à répondu favorablement aux sollicitations des organisateurs.

Ce salon professionnel est l'occasion, pour les porteurs de projet ou propriétaires, de trouver des interlocuteurs impliqués dans le développement durable.

Gîtes de France® a pu faire passer le message de l'implication de la Marque dans les problématiques environnementales lors des rencontres avec les visiteurs, mais aussi grâce à des ateliers que nous avons animés.

Grand merci à Serge Mézin (68), Thierry Hours (05), Dominique Legrand (69) et Carine Bertrand (42) pour leur implication.

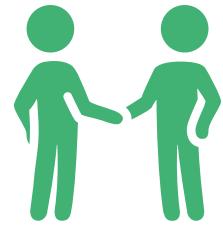
1ère participation de Gîtes de France® au salon Top Resa



Le salon IFTM Top Resa s'est tenu du 20 au 22 septembre, Porte de Versailles à Paris. C'est l'un des plus grands salons professionnels du tourisme et des voyages. Gîtes de France® avait un stand, et cela nous a permis de rencontrer plus de 110 partenaires potentiels : agences de voyages, CSE, prestataires, agences et journalistes ...

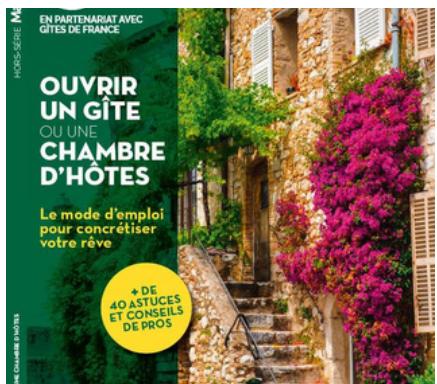
Pour une 1ère participation, le bilan a été très positif, et nul doute que nous y retournerons !

A LA RENCONTRE DES CLIENTS



Bilan de la semaine porteurs de projets

La semaine porteurs de projet a été organisée dans tout le réseau du 10 au 14 octobre



- La sortie du **guide pratique** « Comment ouvrir un gîte ou une chambre d'hôtes » réalisé en partenariat avec **"Maisons&Travaux"**, et en vente dans tous les kiosques.
- Un jeu concours pour faire gagner 5 guides pratiques par jour et 1 an d'adhésion pour un nouveau propriétaire (max 350€ pris en charge par la SAS Gîtes de France®). Plus de 270 personnes ont participé à notre jeu !

- **Un webinaire ouvert aux porteurs de projet** organisé par la Fédération Nationale des Gîtes de France a eu lieu le jeudi 13 octobre et était animé par 2 directeurs du réseau (Laure Jamain, -24- et Ludovic Duris-36-) et 2 collaboratrices de la FNGF (Bénédicte Bordas et Emmanuelle Jovani).
- Le webinaire a réuni plus de 200 participants.

- Les communications que nous avons réalisées sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn), nous ont aussi permis de toucher des audiences variées : clients, entrepreneurs, changement de vie, et nos messages ont été très bien accueillis !

Avec ces opérations de communication, et le travail quotidien des équipes sur le terrain, nous espérons dépasser les 5 000 nouveaux agréments réalisés en 2021 !



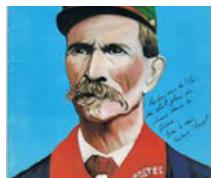
LA DECOUVERTE DE NOS TERRITOIRES

Voyage dans la Drôme



Un monument d'art brut

Ferdinand Cheval était facteur. Facteur dans les années 1880. Chaque jour sa tournée le mène autour d'Hauterives (Drôme) sur des chemins caillouteux. Il parcourt alors environ 30 km chaque jour. Son esprit peut divaguer tranquillement. Il rêve de sculptures, il imagine un incroyable bestiaire, il entend couler des cascades, il voit des géants de pierre. Loin de se douter qu'il va devenir un exceptionnel artiste, l'architecte bâtisseur d'un monument unique au monde.



L'histoire dit que c'est en butant sur une pierre que l'aventure commença. Une pierre que l'on retrouve déposée comme une relique sur le toit de son Palais Idéal. Durant 33 ans, Ferdinand Cheval imagine, construit ce Palais inhabitable représentant ses rêves les plus fous, et offrant aux visiteurs la possibilité de réfléchir sur toutes les questions que se posait Ferdinand.

Ce Palais a été classé par André Malraux en 1969, indépendamment de tous les courants artistiques du moment.

D'ailleurs, comment Ferdinand né en 1836, à quelques km d'Hauterives dans une époque de misère, et quasi sans éducation, aurait pu connaître les courants artistiques en vogue ? Son inspiration, il la trouve dans la nature, sur les cartes postales qu'il distribue, sur les photos des calendriers, mais n'en doutons pas, cet homme-là est pourvu d'une imagination sans limite.

Son Palais abrite des sculptures, des cascades de pierres, un musée antédiluvien, une reproduction de Mosquée, un Temple Hindou, un chalet Suisse, une grotte pour déposer sa fidèle brouette et un tombeau Egyptien dans lequel il souhaitait être enterré avec sa famille. Cette autorisation lui ayant été refusée, Ferdinand a construit un second Palais au Cimetière, tête !

Les murs sont ornés des pensées du créateur : "Il est interdit de rien toucher" "Ceci est le travail d'un seul homme" et le bilan de son travail "10 000 journées, 93 000 heures, 33 ans d'épreuves, que plus opiniâtre que moi se mette à l'œuvre".



Si l'art brut en architecture est rare, il n'est pas une région en France où l'on ne trouve pas des exploits plus ou moins réussis d'artistes autodidactes. Prenons pour exemple la Maison Picassiette à Chartres dans l'Eure-et-Loir, la Cathédrale de Jean Linard à Neuvy-Deux-Clochers dans le Cher, la Maison Sculptée de Jean Lucas à Amenlis en Ille-et-Vilaine, le musée Robert Tatin à Cossé-le-Vivien dans la Mayenne. Ce tour de France de l'Art Brut s'impose comme une plongée dans l'imaginaire de personnages, souvent très controversés, et bouleversés, mais toujours bouleversants.

Nous vous recommandons l'excellent film "Cheval" de Nils Tavernier avec Laëtitia Casta et Jacques Gamblin, sur l'histoire vraie de Ferdinand Cheval.



Les incontournables déco des fêtes de fin d'année 2022 avec **Maison&Travaux**

8 astuces déco pour illuminer votre maison pour Noël

Difficile d'imaginer Noël sans les lumières, le sapin et les cadeaux. Créez votre magie de Noël en illuminant votre maison en vous inspirant de ces quelques idées.



Une cascade de lumière

Disposez des guirlandes lumineuses sur les marches de votre escalier pour créer une cascade de lumière ! Vous pouvez également placer des lampions sur quelques marches. N'hésitez pas à fabriquer vous-mêmes les lampions avec vos enfants en utilisant des cartons et de la colle chaude. (...)



Des branches d'arbres séchées lumineuses

Autre astuce déco facile à reproduire : ramassez une branche séchée dans votre jardin ou utiliser un arbuste en pot qui a perdu ses feuilles. Décorez l'arbuste ou les branches que vous placerez dans un grand vase avec une guirlande lumineuse en prenant soin de guider la guirlande le long de chaque branche. (...)



Des silhouettes lumineuses dans le jardin (...)

Et bien sûr, pour consommer moins d'énergie, pensez aux ampoules LED !



**Retrouvez l'intégralité de l'article sur
www.maison-travaux.fr**

L E COIN DES EXPERTS



Fiche pratique sobriété énergétique

Dans un contexte d'urgence climatique mais aussi de crise énergétique, et pour contribuer à notre échelle à accompagner le plan de sobriété énergétique proposé par l'Etat, nous avons réalisé une fiche pratique écogestes du quotidien : des gestes concrets et quotidiens que vous pouvez transmettre à vos clients via la fiche écogestes (ci-après) à demander à votre agence.



Les écogestes du quotidien dans votre hébergement Gîtes de France® Sobriété énergétique, gestion de l'eau et des déchets - octobre 2022

CHAUFFAGE/CLIMATISATION



- J'adapte le chauffage :
- 19°C dans les pièces à vivre
 - 16°C la nuit dans les chambres
- 1°C de moins chez soi, c'est 7% de consommation en moins.
- Je pense à mettre un pull avant d'augmenter le chauffage.
 - Je ferme les radiateurs, je coupe la climatisation lorsque j'éteins la pièce.

EAU



- Je coupe l'eau quand je me brosse les dents, me lave les mains ou me rase. La consommation d'eau est diminuée de moitié. Laisser couler l'eau pendant le brossage consomme **12 litres d'eau à la minute**.
- La simple utilisation d'un verre à dent permet d'économiser 10 000 litres d'eau par an.
- Je prends une douche rapide plutôt qu'un bain. Une douche consomme en moyenne cinq fois moins qu'un bain.
- Je consomme l'eau du robinet. L'eau du robinet coûte 100 à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille.

DÉCHETS



- Je trie mes déchets de manière sélective, en me référant aux consignes locales de tri, et sépare les déchets en trois groupes selon la matière et/ou le contenu :
- Emballages carton, papier, bouteilles en plastique.
 - Déchets ménagers.
 - Verre : bouteilles et autres.

CUISINE



- Je pense au couvercle pour faire bouillir de l'eau. Un couvercle pour maintenir 2 litres d'eau bouillante demande 4 fois moins d'énergie consommée.
- J'utilise des casseroles adaptées à la taille de la plaque chauffante. J'utilise jusqu'au bout la chaleur de mes plaques électriques. Une plaque électrique de cuisson continue de chauffer 15 min après extinction.
- J'évite d'utiliser le micro-ondes pour décongeler des produits surgelés.
- Je mets les plats refroidis et couverts au réfrigérateur.

ÉCLAIRAGE



- J'éteins la lumière dans les pièces inoccupées.
- J'ouvre les volets et les rideaux en journée pour laisser entrer le soleil et je les ferme la nuit afin de limiter les déperditions de chaleur.

ÉLECTRICITÉ

- Je branche mes appareils possédant une veille sur une multiprise avec interrupteur.
- Je débranche le chargeur de la prise de courant. Un chargeur non relié à un appareil à charge consomme quand même de l'électricité.
- En cas de mise à disposition d'un point de recharge électrique, j'évite de charger entre 8 h et 13 h et entre 18 h et 20 h.

LAVAGE



- Je fais fonctionner mon lave-linge ou mon lave-vaisselle uniquement lorsque la machine est remplie et je choisis de préférence un programme court ou économique.
- Un cycle à 40° consomme 3 fois moins d'énergie qu'un cycle à 90°. Je fais sécher mon linge au grand air. Un séche-linge représente à lui seul 15% de la consommation annuelle d'électricité.
- Je préfère des cycles de lavage à basses températures, à 40°C au lieu de 60°C.

REPASSAGE



- Je limite au minimum le repassage du linge.
- Si le repassage avait initialement une fonction de désinfection et déverminage, cette dernière n'est plus nécessaire aujourd'hui. Un bon étendage et un bon pliage du linge sont le plus souvent suffisants.

COURSES



- Pour le transport des marchandises, je pense à prendre un cabas.
- J'évite les produits avec des emballages surdimensionnés.
- J'achète mes produits en vrac ou "à la coupe" car ils ne présentent pas de suremballage.
- J'évite les produits à usage unique tel que les lingettes, les mouchoirs jetables, les rasoirs jetables, les couverts jetables... Ils augmentent le tonnage de déchets non recyclables.
- Je pense aux écorecharges pour les lessives, le savon liquide... Une économie d'emballages de 75 % est réalisée par rapport à un emballage rigide.

